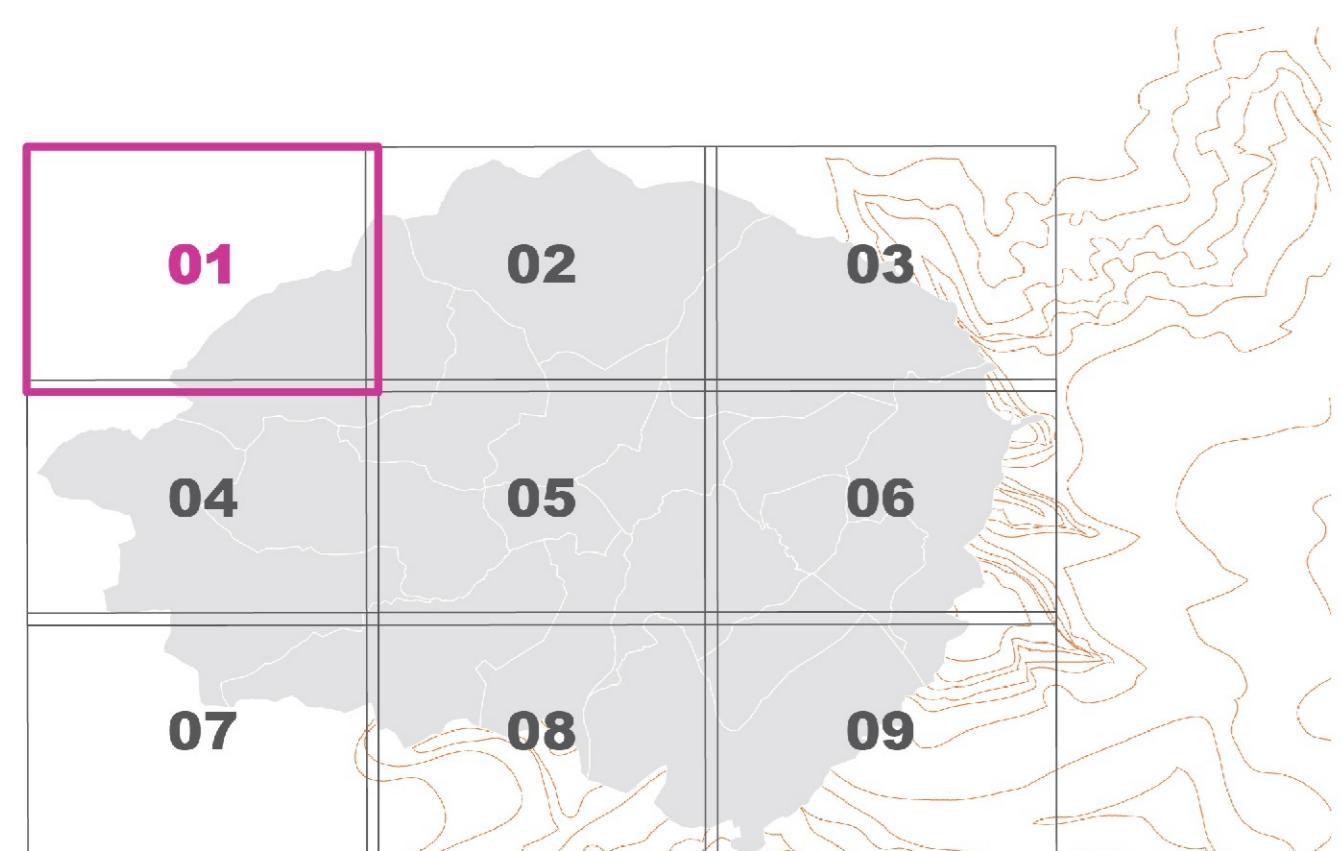


Communauté de Communes  
de la **VALLÉE DE VILLÉ**

**PLAN LOCAL  
D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL**



**PLAN RISQUES N° 01**

Steige  
Dossier arrêté  
Janvier 2019  
Echelle : 1 / 5 000

**ADEUS**  
Agence de Développement  
et d'Aménagement des Espaces Urbains

**LEGENDE**

• • • • limite communale	aléas retrait-gonflement des argiles
perimètre de protection de captages d'eau potable	aléa faible
+ point de captage d'eau potable	
protection des eaux potables, périphérie de protection rapprochée	
transport de gaz	mouvements de terrain
- - - canalisation de gaz	- non localisés
	mouvement de terrain non localisé (concerne le ban communal de Saint-Maurice)
	- localisés
	glissement
	découlement
	effondrement
	érosion des berges
aléas d'inondation	cavités souterraines
----- digue et barrage	- non localisées
aléa faible	cavité souterraine (non minière) non localisée (concerne le ban communal de Breitenbach)
aléa moyen	- localisées
aléa fort	cave
aléa très fort	cavité
	carrière
	naturelle
	ouvrage militaire
voie bruyante	Base nationale des Anciens Sites Industriels et Activités de Service (BASIAS)
- - secteur de nuisance acoustique et cote	▲ site et sol pollué
aléas miniers	
XXXX effondrement localisé	
XXXXX tassement	

